



**PRÉFET DE LA
RÉGION
PAYS-DE-LA-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R52-2026-174

PUBLIÉ LE 1 SEPTEMBRE 2026

Sommaire

Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires /

R52-2026-08-28-00001 - Arrêté du 28 août 2026 portant délégation de signature en matière de déconcentration des décisions relatives à la gestion individuelle des personnes placées sous main de justice, de la gestion individuelle ou collective des personnels et ressources humaines, de organisation des relations partenariales avec les intervenants, associations et autres administrations publiques ou privées participant aux missions du service public pénitentiaire, de la gestion économique, financière et patrimoniale (2 pages)

Page 3

R52-2026-08-28-00002 - Arrêté du 28 août 2026 portant délégation de signature Monsieur Pascal VION, Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires Grand-Ouest à compter du 31 août 2026 (1 page)

Page 6

Direction Interrégionale des Services
Pénitentiaires

R52-2026-08-28-00001

Arrêté du 28 août 2026 portant délégation de signature en matière de déconcentration des décisions relatives à la gestion individuelle des personnes placées sous main de justice, de la gestion individuelle ou collective des personnels et ressources humaines, de organisation des relations partenariales avec les intervenants, associations et autres administrations publiques ou privées participant aux missions du service public pénitentiaire, de la gestion économique, financière et patrimoniale

DIRECTION INTERRÉGIONALE DES SERVICES PÉNITENTIAIRES
DU GRAND OUEST
(BRETAGNE, NORMANDIE ET PAYS DE LA LOIRE)
CABINET

Arrêté du 28 août 2026

Portant délégation de signature en matière de déconcentration des décisions relatives à la gestion individuelle des personnes placées sous main de justice, des décisions relatives à la gestion individuelle ou collective des personnels et ressources humaines, des décisions relatives à organisation des relations partenariales avec les intervenants, associations et autres administrations publiques ou privées participant aux missions du service public pénitentiaire, des décisions relatives à la gestion économique, financière et patrimoniale

Monsieur Pascal VION, Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires Grand-Ouest

Vu le code pénitentiaire et notamment ses articles R.113-65, D.112-10, D.211-19 à D.211-21, D.211-27 à D.211-28, D.215-13, R.223-2 à R.223-7, R.341-10, D.341-20, R.342-1 ;
Vu le décret n° 97-3 du 7 janvier 1997 et l'arrêté du 12 mars 2009 relatif à la déconcentration de la gestion de certains personnels relevant des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ;
Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de l'administration pénitentiaire et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer ;
Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice en date du 5 juillet 2024 nommant Monsieur Pascal VION, directeur interrégional des services pénitentiaires de Rennes à compter du 1^{er} octobre 2024 ;
Vu la décision du Directeur Général de l'Administration Pénitentiaire du 1^{er} juin 2026 portant délégation de signature ;

ARRETE

Article 1 : il est donné délégation de signature, par ordre prioritaire, dans le cadre de l'intérim de l'exercice de ses fonctions, ou en cas d'empêchement dûment constaté à ses collaborateurs suivants :

Monsieur Marc GINGUENÉ, directeur fonctionnel des services pénitentiaires de troisième groupe, adjoint au directeur interrégional des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Monsieur Richard MENAGER, directeur des services pénitentiaires, secrétaire général à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Monsieur Pascal MOYON, directeur des services pénitentiaires, chef du département de la sécurité et de la détention à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Monsieur Sébastien GILLON, commandant pénitentiaire, adjoint au chef du département de la sécurité et de la détention à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Monsieur Patrice BOURDARET, directeur des services pénitentiaires, directeur placé à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire)

Madame Lucie COMMEUREUC, directrice des services pénitentiaires, cheffe du département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Madame Gwenaëlle LE HENAFF, directeur pénitentiaire d'insertion et de probation, adjoint au chef du département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Madame Marion KERDRAON, directeur pénitentiaire d'insertion et de probation, chef d'unité politique publique et d'insertion au département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Monsieur Jean-Christophe HOUARD, attaché principal d'administration de l'Etat, chef du département des ressources humaines et des relations sociales à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Madame Helen BELLE, attachée principale d'administration de l'État, adjointe au chef du département des ressources humaines et des relations sociales à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Madame Janick HAYEL, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du service de gestion administrative et financière du personnel à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Monsieur Romain DOUCET, attaché principal d'administration de l'État, chef du département du budget et des finances à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Madame Clémentine DAVID, attaché d'administration de l'État, adjointe au chef du département du budget et des finances à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire), à compter du 1^{er} juillet 2026.

Monsieur Didier GESNOUIN, ingénieur hors classe, chef du département des systèmes d'information à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Monsieur Yohann RADIN, directeur technique, adjoint au chef du département des systèmes d'information à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Monsieur Michaël GARNIER, directeur technique de l'administration pénitentiaire, chef du département des affaires immobilières à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Madame Maryse POULELAOUEN, directrice technique, adjointe au chef du département des affaires immobilières à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Madame Murielle TEXIER, attachée d'administration hors classe de l'Etat, cheffe du département recrutement formation à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Madame Corinne MARZI, attachée d'administration de l'Etat, adjointe à la cheffe du département recrutement formation à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Madame Anne-Sophie CORTINOVIS, attachée principale d'administration de l'État, cheffe de cabinet à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Monsieur Erwan LE GARLANTEZEC, attaché principal d'administration de l'État, chef du bureau des affaires générales à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Madame Mathilde DESFORGES, directrice des services pénitentiaires, directrice des équipes de sécurité pénitentiaire à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Madame Florence PETIT-DEQUEKER, attachée principale d'administration de l'Etat, cheffe de la mission du droit, de l'expertise juridique à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Madame Leila MEDJELET, directrice pénitentiaire d'insertion et de probation, coordinatrice MILRV à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Article 2 : il est donné délégation de signature dans le cadre de l'intérim de l'exercice de ses fonctions, ou en cas d'empêchement dûment constaté à ses collaborateurs suivants :

Madame Dominique GUILBERT (LOPEZ), directrice des services pénitentiaires, cheffe de pôle ONE à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire).

Article 3 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs des Préfectures de Région Bretagne, Normandie et Pays de Loire, ainsi qu'affiché et consultable dans les locaux de la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest.

Fait à Rennes, le 28 août 2026

P/Le Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires Grand-Ouest
(Bretagne, Normandie et Pays de Loire)
Le Directeur Interrégional Adjoint

SIGNE
Marc GINGUENÉ

Direction Interrégionale des Services
Pénitentiaires

R52-2026-08-28-00002

Arrêté du 28 août 2026 portant délégation de
signature Monsieur Pascal VION, Directeur
Interrégional des Services Pénitentiaires
Grand-Ouest à compter du 31 août 2026



**DIRECTION INTERREGIONALE
DES SERVICES PENITENTIAIRES GRAND-UEST
(Bretagne-Normandie-Pays de la Loire)**

**ARRETE du 28 août 2026 portant délégation de signature
Monsieur Pascal VION, Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires Grand-Ouest**

Vu le code pénitentiaire, et notamment en ses articles R.113-65,.D.341-20 ;
Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de l'administration pénitentiaire et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer ;
Vu la décision du Directeur Général de l'Administration Pénitentiaire du 02 février 2026 portant délégation de signature ;
Vu l'arrêté du garde des Sceaux, Ministre de la Justice en date du 5 juillet 2024 nommant Monsieur Pascal VION, directeur interrégional des services pénitentiaires de Rennes à compter du 1^{er} octobre 2024 ;
Vu l'arrêté du Directeur Interrégional des services pénitentiaires Grand-Ouest du 4 février 2026 portant délégation de signature ;
Vu l'arrêté du garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 26 septembre 2024 portant nomination, dans le cadre d'un détachement, de Madame Lucie COMMEUREUC, directrice des services pénitentiaires, en qualité de cheffe du département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes à compter du 1^{er} octobre 2024. ;
Vu l'arrêté du garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 12 juin 2026 portant mutation de Madame Gwenaëlle LE HENAFF, directeur pénitentiaire d'insertion et de probation, à compter du 1^{er} septembre 2026 en qualité d'adjoint au chef du département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes.
Vu l'arrêté du garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 24 janvier 2022 portant mutation de Madame Marion KERDRAON, directeur pénitentiaire d'insertion et de probation, à compter du 1^{er} mars 2022 en qualité de chef d'unité politique publique et d'insertion au département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive à la direction interrégionale des services pénitentiaires Rennes.

ARRETE

Article 1 : Il est donné délégation de signature à Madame Lucie COMMEUREUC, directrice des services pénitentiaires, cheffe du département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive en ce qui concerne l'agrément des visiteurs de prison.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Lucie COMMEUREUC, délégation de signature est donnée à Madame Gwenaëlle LE HENAFF, adjoint au chef du département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive, délégation de signature est donnée à Madame Marion KERDRAON, chef d'unité politique publique et d'insertion au département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs des Préfectures des Régions Bretagne, Normandie et Pays de Loire.

Fait à Rennes, le 28 août 2026

P/Le Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires Grand-Ouest
(Bretagne, Normandie et Pays de Loire)
Le Directeur Interrégional Adjoint

SIGNE
Marc GINGUENÉ